



POUR 2017
LA DROITE S'EST CHOISIE
UN CANDIDAT
ULTRA-LIBÉRAL ET RÉACTIONNAIRE !

PRENDS
GARDE
à la DROITE !

29

LE PROJET DE FRANÇOIS FILLON POUR L'ÉDUCATION La grande régression

CE QUE VEUT FAIRE FRANÇOIS FILLON

Il veut organiser le **démantèlement du service public de l'éducation à travers 3 mesures-phares** :

- ▶ **Suppression de 500 000 postes de fonctionnaires**, la moitié pourrait concerner l'éducation.
- ▶ **Mise en place d'une sélection permanente dès 6 ans**, qui conduira au **tri social** des élèves.
- ▶ **Mise en concurrence des établissements**, antichambre d'une **privatisation rampante**.

POUR VOS ENFANTS CE SERAIT



▶▶ L'ÉCOLE EN SERVICE MINIMUM

Avec 500 000 suppressions de postes dans la fonction publique, dont la moitié pourrait être supportée par l'Éducation nationale



L'ÉCOLE SERAIT RÉDUITE À UN « SERVICE MINIMUM » AVEC

- ▶ Des **classes surchargées**, des enseignants **non remplacés**, des **fermetures de classes et d'écoles en zones rurales**, l'abandon de **l'éducation prioritaire**, la fin de la scolarisation des **moins de 3 ans**.
- ▶ Des **enseignements de moins bonne qualité** avec des enseignants obligés d'assurer plusieurs matières.



▶▶ L'ÉVICION DES ENFANTS EN DIFFICULTÉ DÈS 6 ANS

La machine à trier et à reproduire les inégalités se mettra en place dès l'âge de 6 ans et jusqu'aux études supérieures. **Une sélection permanente sera instaurée pour écarter les enfants les plus fragiles, et ceux de familles modestes, de l'accès aux diplômes :**

À LA FIN DU CP

- ▶ les élèves dont le niveau sera jugé insuffisant seront **redirigés en « CP+ »**.

À LA FIN DE L'ÉCOLE PRIMAIRE

- ▶ les élèves dont le niveau sera jugé insuffisant ne seront **pas admis au collège**.

À LA FIN DU COLLÈGE

- ▶ un **examen général** déterminera quels enfants peuvent accéder au lycée.

Les élèves qui ne seront pas admis à poursuivre leurs études générales pourront être envoyés en **apprentissage dès l'âge de 14 ans**.

À LA FIN DU LYCÉE

- ▶ les élèves devront passer une **sélection pour accéder aux études supérieures de leur choix**.

Seule une petite partie d'une génération parviendra jusqu'au diplôme du supérieur.



»» DES CONTENUS DIFFÉRENTS D'UN ÉTABLISSEMENT À L'AUTRE

En voulant laisser les chefs d'établissement libres de leur recrutement et de l'organisation des enseignements,



FRANÇOIS FILLON PRÉPARE EN RÉALITÉ

- ▶ **La fin de l'école du socle commun** de connaissances, de compétences et de culture
- ▶ **Une école à plusieurs vitesses, plus inégalitaire**: une poignée d'établissements sera accessible aux meilleurs élèves. Les autres auront droit à un enseignement au rabais.



»» DES ENSEIGNEMENTS AU SERVICE DE LA « RÉÉDUCATION » NATIONALE

François Fillon compte bien faire de l'école un levier pour formater les esprits de nos enfants :

- ▶ En les faisant étudier sur des **manuels d'histoire totalement réécrits dans le sens d'un « récit national »**, sans aucune valeur scientifique mais orientés idéologiquement.
- ▶ **En imposant l'uniforme à tous les élèves**, dans un souci de discipline autoritaire, plus que d'efficacité pédagogique.



IL L'A DÉJÀ FAIT

FRANÇOIS FILLON
MINISTRE DE L'ÉDUCATION
PUIS
PREMIER MINISTRE
C'EST :

- ▶ **La suppression de 80 000 postes dans l'éducation nationale** entre 2007 et 2012, alors que les effectifs étaient en augmentation.
- ▶ **Le recul de la scolarisation des moins de 2 ans** qui est passée de 35 % à 11 % entre 2001 et 2012, alors qu'elle est un gage de réussite scolaire pour les enfants de familles défavorisées !
- ▶ **L'abandon des élèves fragiles**, les condamnant au chômage et aux petits boulots précaires : en 2010, 12,6 % des 18-24 ans étaient sans diplôme, (+2 % que la moyenne européenne !)
- ▶ **Les punitions collectives** rétablies, **le redoublement** généralisé.



CE QUE NOUS AVONS FAIT



DEPUIS 2012, LE GOUVERNEMENT A FAIT DE LA RÉUSSITE DU PLUS GRAND NOMBRE ET DE LA RÉDUCTION DES INÉGALITÉS UNE PRIORITÉ :



»» EN CRÉANT LES CONDITIONS D'UNE ÉCOLE DE QUALITÉ POUR TOUS :

- ▶ **Création de 60 000 postes dans l'éducation**, dont 54 000 dans l'enseignement scolaire.
- ▶ **Rétablissement de la formation des enseignants.**



»» EN DONNANT LA PRIORITÉ À LA SCOLARISATION DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE POUR COMBATTRE LES INÉGALITÉS

- ▶ **Création de 25 000 nouvelles places** pour la scolarisation des enfants de **moins de 3 ans**.
- ▶ **Création de 1 000 postes d'enseignants dans les maternelles.**
- ▶ **Nouveaux programmes** à l'école maternelle, adoptés à l'unanimité.



»» EN DONNANT DE NOUVEAUX MOYENS À LA LUTTE CONTRE L'ÉCHEC SCOLAIRE ET LE DÉCROCHAGE :

- ▶ **Réforme de l'éducation prioritaire**, pour donner plus à ceux qui en ont le plus besoin : la carte a été révisée, l'indemnité des enseignants en REP a été revalorisée.
- ▶ **Développement des structures de la deuxième chance** : 39 structures de retour à l'École à la rentrée 2016 (micro-lycées notamment) contre 12 en 2012.
- ▶ **Droit au retour en formation initiale pour des jeunes âgés de 16 à 25 ans sortis du système éducatif** sans aucun diplôme, ou titulaires d'un baccalauréat général.
- ▶ **Droit à la réorientation** au cours des premières semaines de la rentrée scolaire pour les élèves de lycées professionnels